



DECLARATION LIMINAIRE

Comité Social d'Administration de Bourges et formation spécialisée du 22 juin 2023

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,

Nous voici réunis pour le tout premier Conseil Social d'Administration de Bourges après les élections professionnelles de décembre dernier. Nous souhaitons tout d'abord remercier très sincèrement l'ensemble des collègues qui ont renforcé l'UNSA SJ et l'USM en qualité de premières organisations syndicales de fonctionnaires et de magistrats dans le ressort, en nous attribuant la totalité des sièges au sein de cette toute nouvelle instance.

Ces résultats récompensent un travail de terrain actif et quotidien, mais nous n'oublions pas que cette confiance nous engage.

Fidèles à nos valeurs, à notre engagement et à nos responsabilités, mais aussi parce que les sources d'inquiétude et de malaise de tous les acteurs judiciaires sont multiples, l'UNSA SJ / USM souhaite s'atteler rapidement à la tâche qui nous attend au sein de cette instance dédiée au fonctionnement des juridictions et à la santé et à la sécurité des agents.

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons d'œuvrer, dans toutes les juridictions du ressort, pour la défense de nos professions, l'amélioration de nos organisations et de nos conditions de travail, lesquelles sont nécessaires à tout service public de la Justice de qualité.

Comme nous l'avons toujours prôné, nous souhaitons plus que jamais nous inscrire dans une démarche de concertation et de dialogue avec les directeurs de greffe, les chefs de juridiction et bien sûr les chefs de Cour que vous êtes.

L'UNSA SJ/USM voit dans cette instance aux compétences nouvelles l'occasion d'un dialogue social renouvelé, où l'échange, l'écoute et le collectif nous permettent d'avancer véritablement sur les sujets qui préoccupent au quotidien nos collègues.

- Les fonctionnaires sont à bout de force : ils sont sur tous les fronts, s'adaptent depuis des années au turn-over incessant des personnels non pérennes, aux réformes multiples non anticipées, non préparées, non accompagnées et non budgétisées, le tout dans un contexte de moyens inadaptés à leurs missions et de sous-effectif, auxquels s'ajoute une déconsidération institutionnelle et parfois locale blessante.
- Les encadrants sont en souffrance : comment faire fonctionner, années après années, des juridictions avec un manque ou l'inadaptation de moyens humains et matériels, avec des objectifs toujours plus exigeants, avec toujours plus de tâches à gérer ? Les DSGJ sont à bout.

- Les magistrats sont usés de devoir rendre la justice dans un contexte de qualité empêchée, avec des dossiers toujours plus complexes sous la pression du chiffre, de la surcharge de travail, de la charge émotionnelle ;
- Les contractuels se sentent souvent isolés et une inquiétude règne quant au périmètre de leur pérennisation annoncée ;
- Les agents se trouvent dans un contexte d'incertitude, générateur de RPS : des annonces faites sur lesquelles on revient, la création des attachés de Justice dont nous ne connaissons à peu près que le nom, quid de l'organisation et de l'évolution de nos métiers, de leur revalorisation, de la reconnaissance ? Quid de la culture « d'entreprise » des services judiciaires ? Ne chercherait-on pas à changer une équipe qui gagne ?
- Et comme si cela ne suffisait pas, les personnels de justice ont dû récemment faire face à de sérieux dysfonctionnements informatiques, dus à des logiciels obsolètes ou inefficaces, sources d'un mal-être certain et d'une frustration devenue insupportable ;
- Enfin, un mot pour les problèmes de sûreté-sécurité, des petits sites oubliés aux audiences à risque sans renfort, réserverez-vous le même sort aux revendications légitimes portées de longue date ?

Pour conclure :

Le stress permanent, conjugué au manque de moyens, d'effectifs, de reconnaissance, et à la pression liée au chiffre, c'est là la recette d'un pot-pourri de risques psycho-sociaux, qui vient grever le moral et la santé psychique des agents ; ils tiennent la Justice à bout de bras, mais combien sont à bout ?

A l'heure où le gouvernement souhaite nous faire travailler plus longtemps, il est impératif d'apprendre, ensemble, à travailler mieux.

Notre conviction va même plus loin : en matière de performance, de santé, de qualité de vie au travail, les intérêts des agents et de l'administration convergent.

Monsieur le Premier Président, Monsieur le Procureur Général, plus que jamais les agents du ressort ont besoin de votre aide et de votre soutien pour que chacun, qu'il soit agent du greffe, encadrant ou magistrat, puisse remplir les missions qui sont les siennes, l'épuisement professionnel ne pouvant constituer la norme.

Les membres UNSA SJ/USM élus

au Comité Social d'Administration de Bourges